

Membres en exercice : 14  
Présents : 8  
Votants: 9  
Pour: 9  
Contre: 0  
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 30/06/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Josiane BERGE*

**Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 29/06/2023, une deuxième convocation du conseil municipal a été faite en vertu de l'article L 2121-17 du CGCT.**

**Présents :** Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON

**Représentés:** Mickaële REIS par Josiane BERGE

**Excusés:**

**Absents:** Loïc ABENIA, Sandrine ESTEBE, Stéphane FABRY, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

**Secrétaire de séance:** Simone BIELLE

**Objet :** Subvention

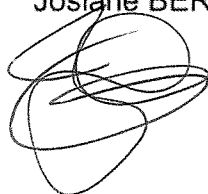
Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention faite par le Comité des Fêtes de Saint Jean du Falga. Le Comité des Fêtes est venu proposer des repas le 24 juin 2023 pour la fête de la musique.

Oùï cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour une subvention de 200 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire  
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance  
Simone BIELLE

